

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

PREFECTURE DE NGOUMOU

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MEFOU AND AKONO DIVISION

NGOUMOU DIVISIONAL OFFICE

ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS
SERVICE

DECISION PREFECTORALE N° 320 /DP/J12/SAEF

PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°003/DCE/J12/SAEF/CDPM/2026 DU 30/09/2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 06005-26 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CEG/ASH DU 29/09/2026 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX DE ROUTE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

Lot 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LA REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE INTER EX-RN3(EDIP KOMBO) – OZASSINGUI

Financement : BIP MINTP, Exercice 2026

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;
Vu le décret N°2025/355 du 22 Juillet 2025 portant nomination de **Madame SOP MOTE Adeline Claude Françoise TCHOMGOUO NZALLI** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté préfectoral N°160/AP/J12/SAEF du 25 juillet 2023 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Vu la décision N°000335/CAB/MINMAP du 13 juillet 2023 portant désignation des Présidents de certaines Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;

Vu la circulaire N°00007/C/MINMAP du 20 mars 2024 portant instructions relatives à la mise en vigueur des Dossiers Types d'Appel d'Offres (DTAO), des Manuels, Guides et Outils de Facilitation de la Passation, de l'Exécution, du Suivi et du Contrôle et de Régulation des Marchés Publics, Induits par les réformes du système des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation d'Entreprises N°003/DCE/J12/SAEF/CDPM/2026 DU 30/09/2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 06005-26 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/ASH DU 29/09/2026 pour l'exécution de certains travaux de route dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (Lot 2);

Vu la proposition d'attribution N°00 /L/J12/CDPM du 02 septembre 2026 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire, **ETS E.J INTERNATIONAL BP: 1763 Yaoundé TEL. 698 88 72 88**, est attributaire du projet **d'exécution de certains travaux de route dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (Lot 2), pour un montant de 97 999 650 (Quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois** calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

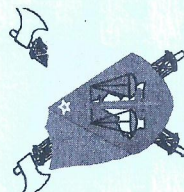
Ngoumou, le **12 OCT 2026**

Ampliations :

- ARMP/YDE
- PDT/CDPM/MAK
- DD/MAF/MAK
- GESTIONNAIRE
- PUBLICATION
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

LE PREFET,
(Autorité Contractante)





REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

PREFECTURE DE NGOUMOU

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MEFOU AND AKONO DIVISION

NGOUMOU DIVISIONAL OFFICE

ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS
SERVICE

12 OCT 2026

COMMUNIQUE N° 093/C/J12/SAEF DU

PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°003/DCE/J12/SAEF/CDPM/2026 DU 30/09/2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 06005-26 /L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/ASH DU 29/09/2026 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX DE ROUTE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

Lot 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LA REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE INTER EX-RN3(EDIP KOMBO) - OZASSINGUI

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

Par Décision Préfectorale N° 320/DP/J12/SAEF du 12 OCT 2026, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont les suivants :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS E.J INTERNATIONAL BP: 1763 Yaoundé TEL. 698 88 72 88	97 999 650 (Quatre- vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt- quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante)	97 999 650 (Quatre- vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt- dix-neuf mille six cent cinquante)	RAS

Le soumissionnaire, **ETS E.J INTERNATIONAL BP: 1763 Yaoundé TEL. 698 88 72 88**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence pour l'exécution de certains travaux de route dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (Lot 2)**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **97 999 650 (Quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois** calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement du marché correspondant./- **11 2 OCT 2026**
Ngoumou, le

Ampliations :

- ARMP/YDE
- PDT/CDPM/MAK
- DD/MAP/MAK
- GESTIONNAIRE
- PUBLICATION
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

LE PREFET,

